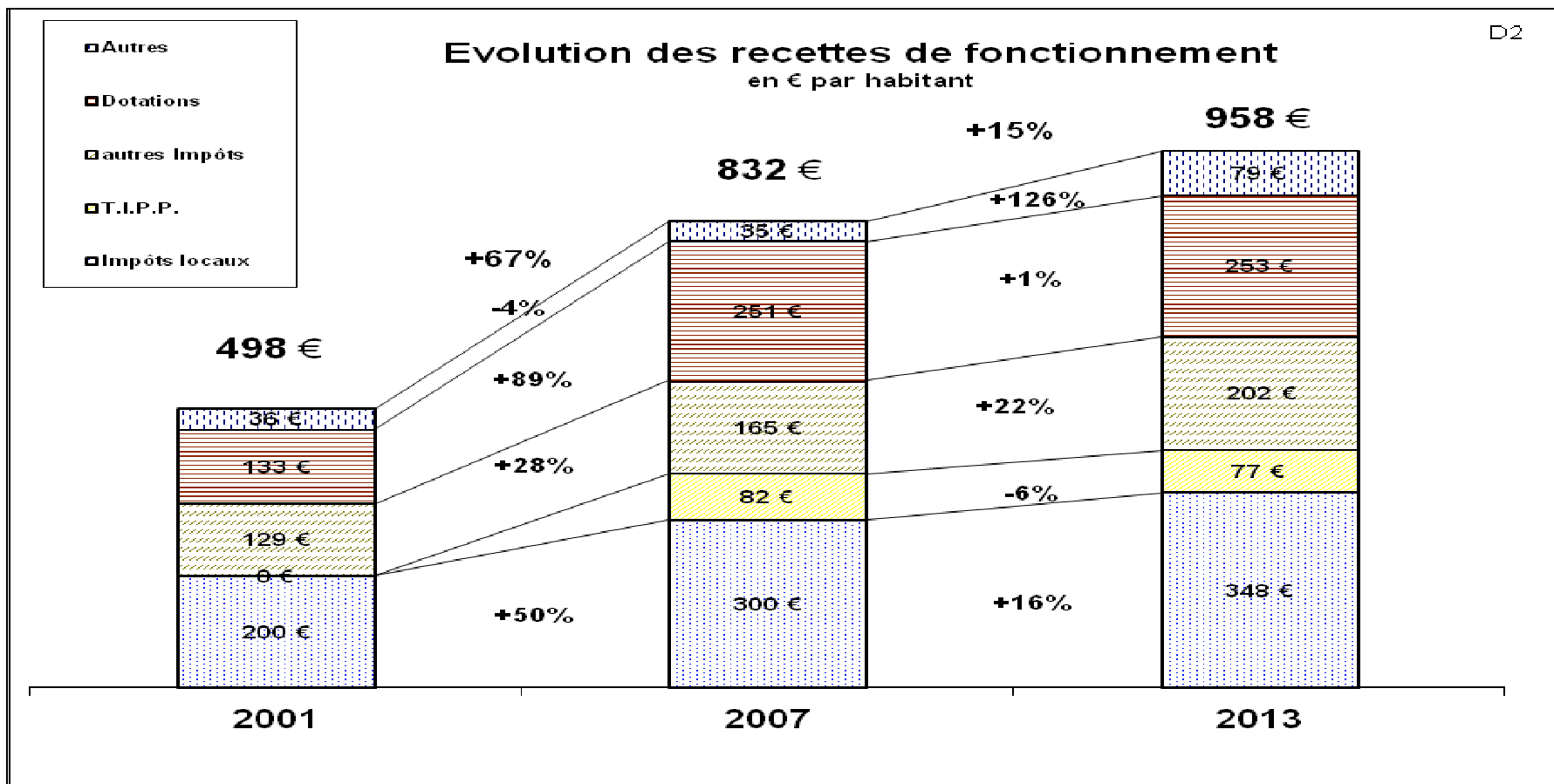


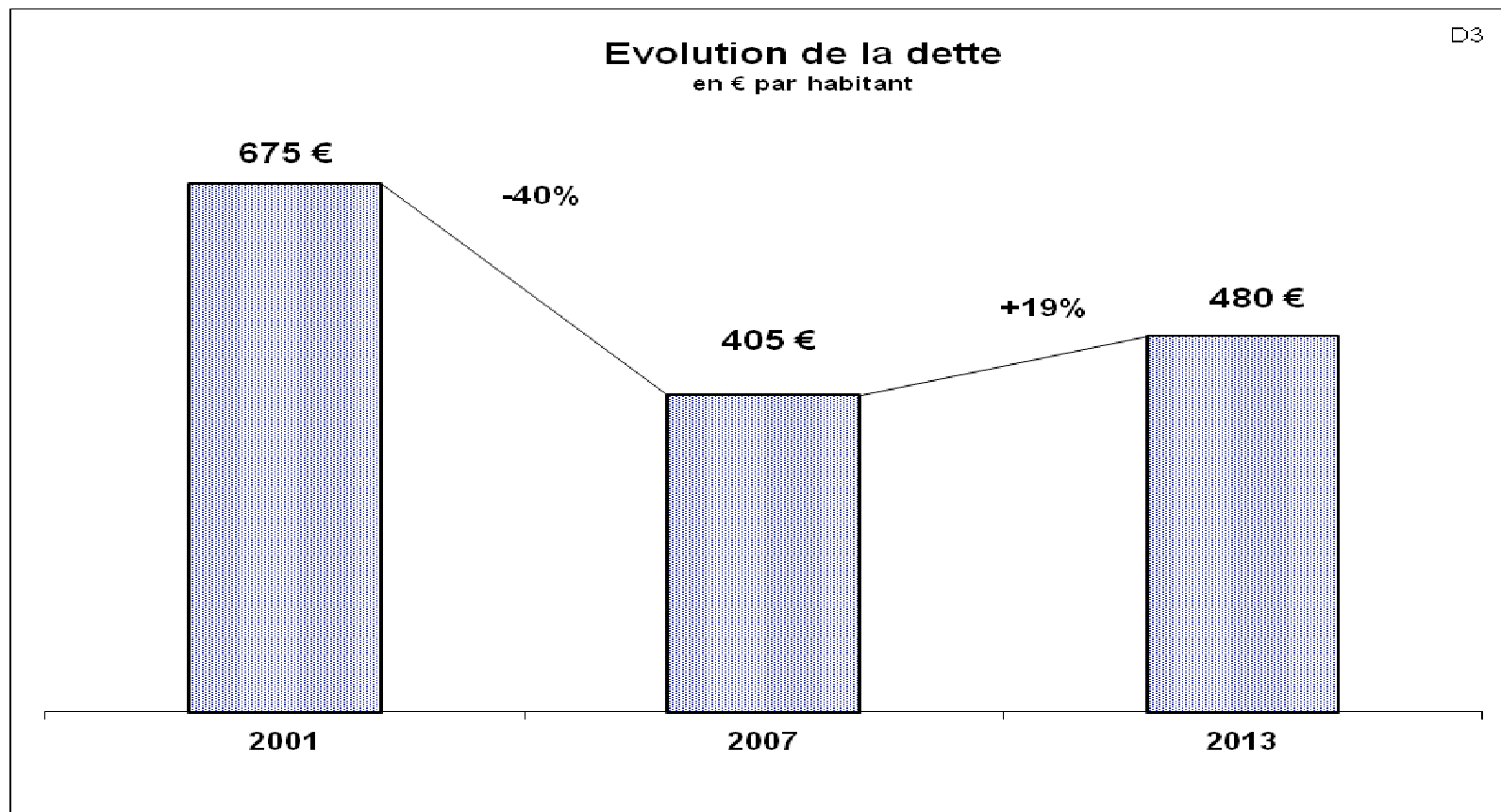
**Les dépenses du conseil général ne cessent de croître : 27% pour les 6 dernières années, alors que l'inflation était de 8,4%.**

Il est vrai que certaines charges additionnelles sont venues affecter ces dépenses : l'aide aux personnes âgées a été développée, le RMI/RSA, la mise en place de la Maison Départementale des personnes Handicapées, le transfert des personnels TOS (techniciens, Ouvriers Spécialisés) des collèges et le personnel de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE).

**L'extension de ces services ne peut en aucun cas justifier le doublement des frais de personnel en 11 ans ou une augmentation de 27% depuis 2007.**

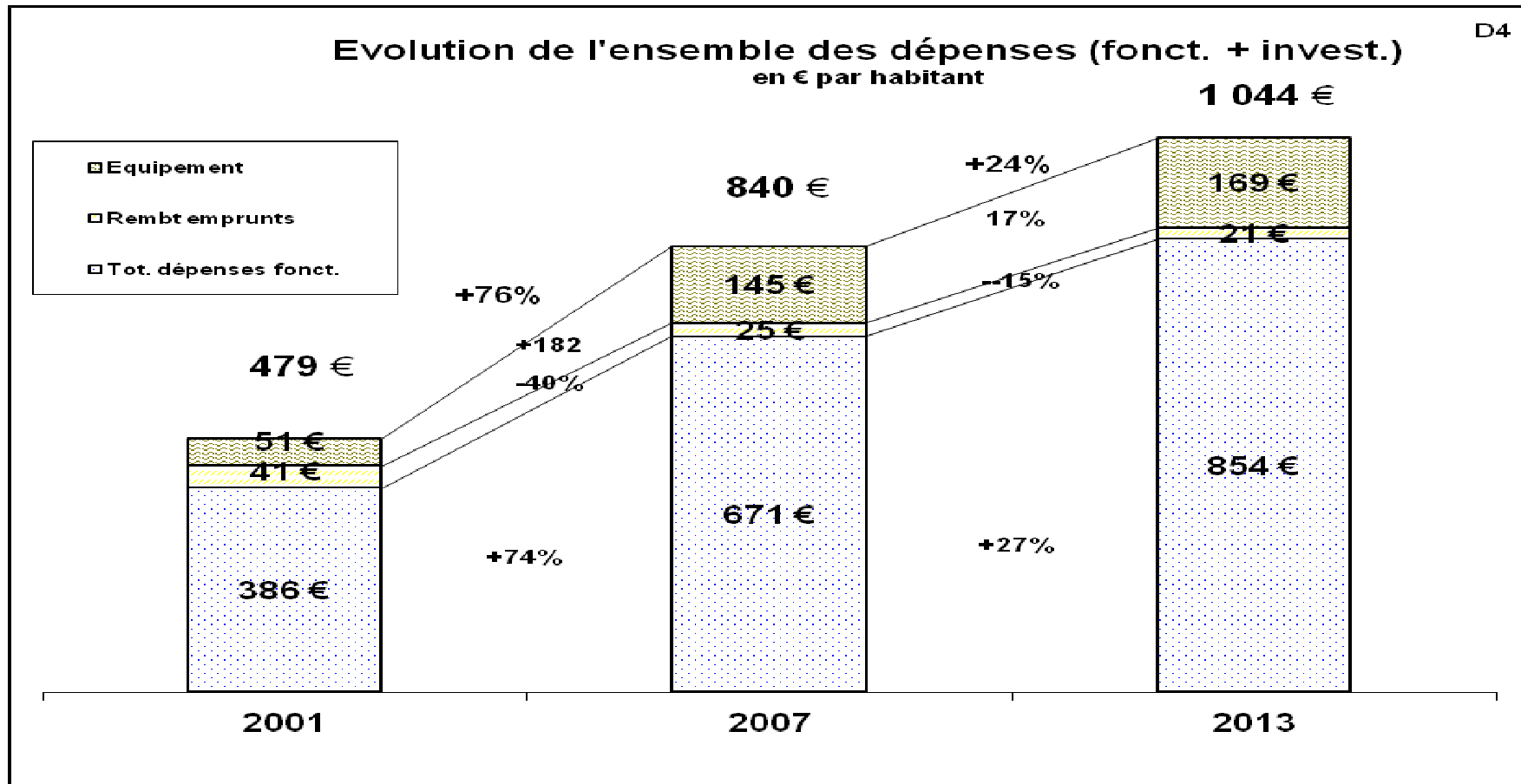


De 2001 à 2013, les recettes ont cru de 92%, ce qui est très important... mais qui reste inférieur aux dépenses, qui ont cru de 121% ! Les impôts locaux augmentent de 74% en 12 ans, pour une inflation de 25% ! Ils n'avaient pas de raison d'augmenter, puisque avec la nouvelle TIPP (Taxe sur les produits pétroliers) et l'augmentation des dotations, **les recettes d'impôts indirects ont été majorées de 74% depuis 2001 et les dotations de 88% ! La taxe foncière perçue par le département a augmenté en 2013 de près de 20% et les droits de mutation ont augmenté en 2014 de 18,4% !...mais il faut bien financer la « Folie Confluences ».**



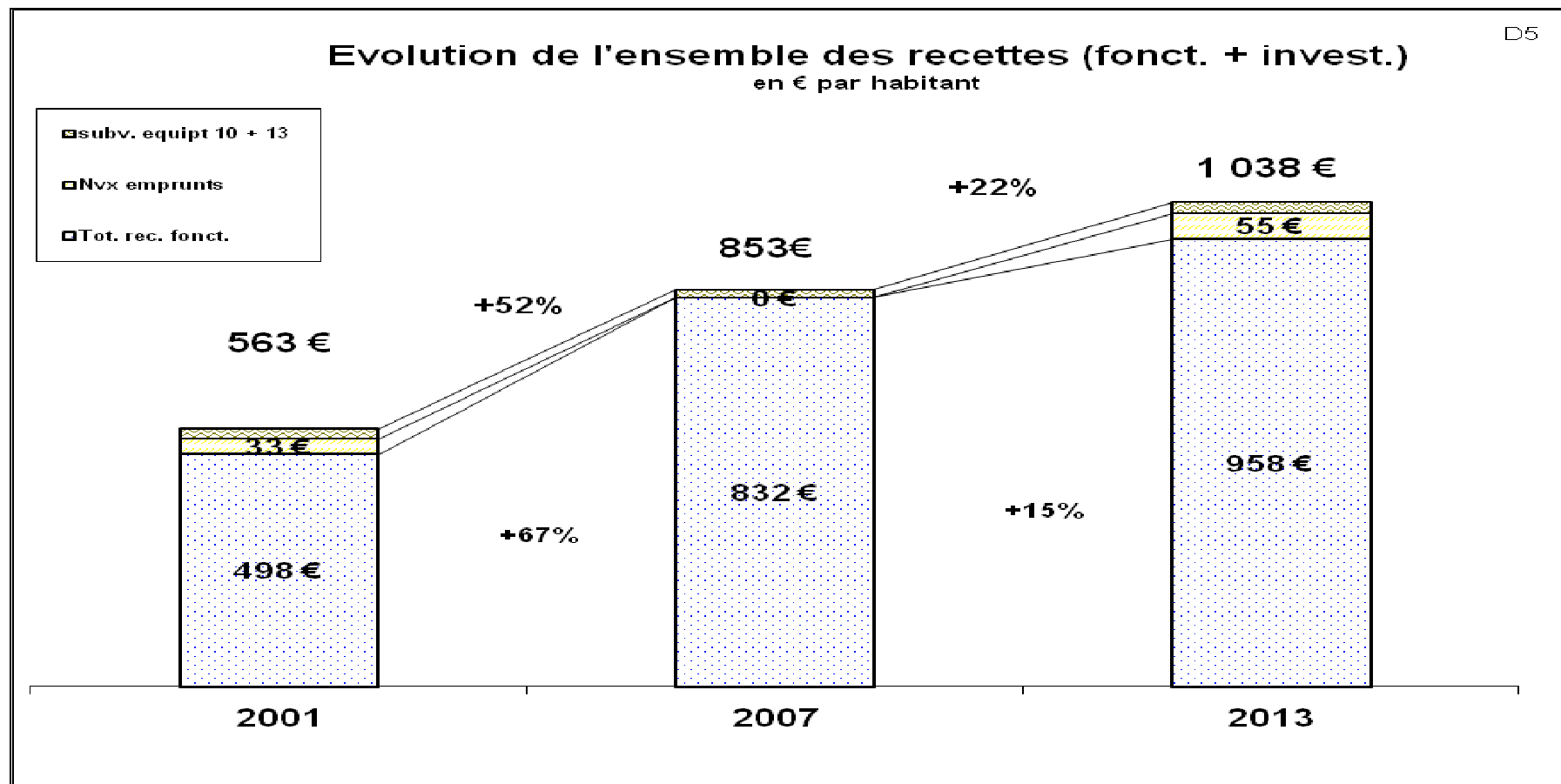
La dette, qui avait diminué de 40% de 2001 à 2007, reprend de l'ampleur et dépasse désormais le niveau de celle des départements de plus de 1 million d'habitants (438 €). Avec encore 250 millions d'euros d'emprunts toxiques non solutionnés à régler, cette dette présente de très gros risques pour les années à venir... **mais nos conseillers généraux s'en moquent : la dette va être transmise à la Métropole !**

## Département du Rhône



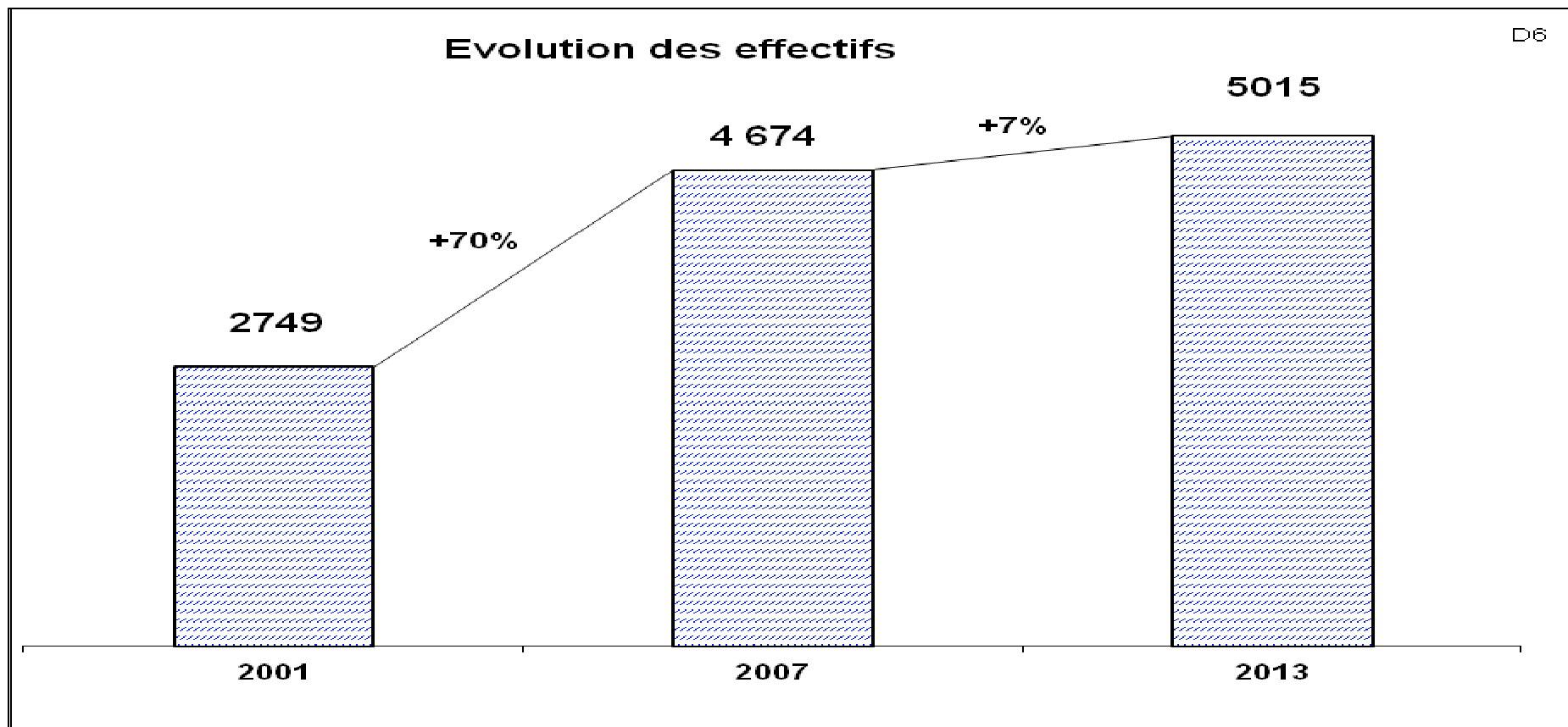
Les dépenses globales augmentent de 117% sur 12 ans et celles d'équipement (investissement) de 231%.

La vocation des départements étant l'aide sociale et celles-ci ne requérant pas d'investissement particulier, les dépenses d'équipement devraient être très faibles, mais la construction du Musée des Confluences, inutile et dispendieux, y est pour quelque chose.

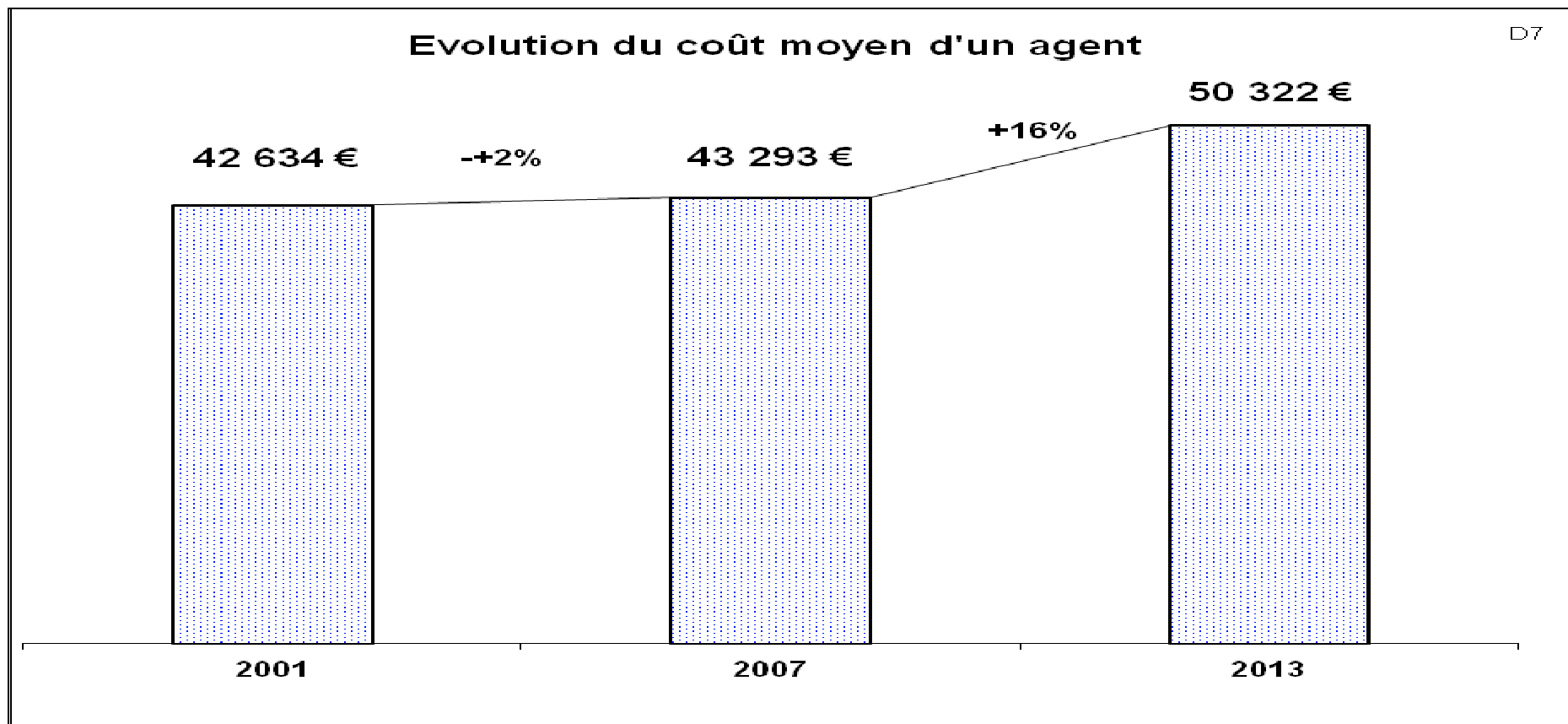


L'ensemble des recettes a augmenté de 84% en 12 ans.

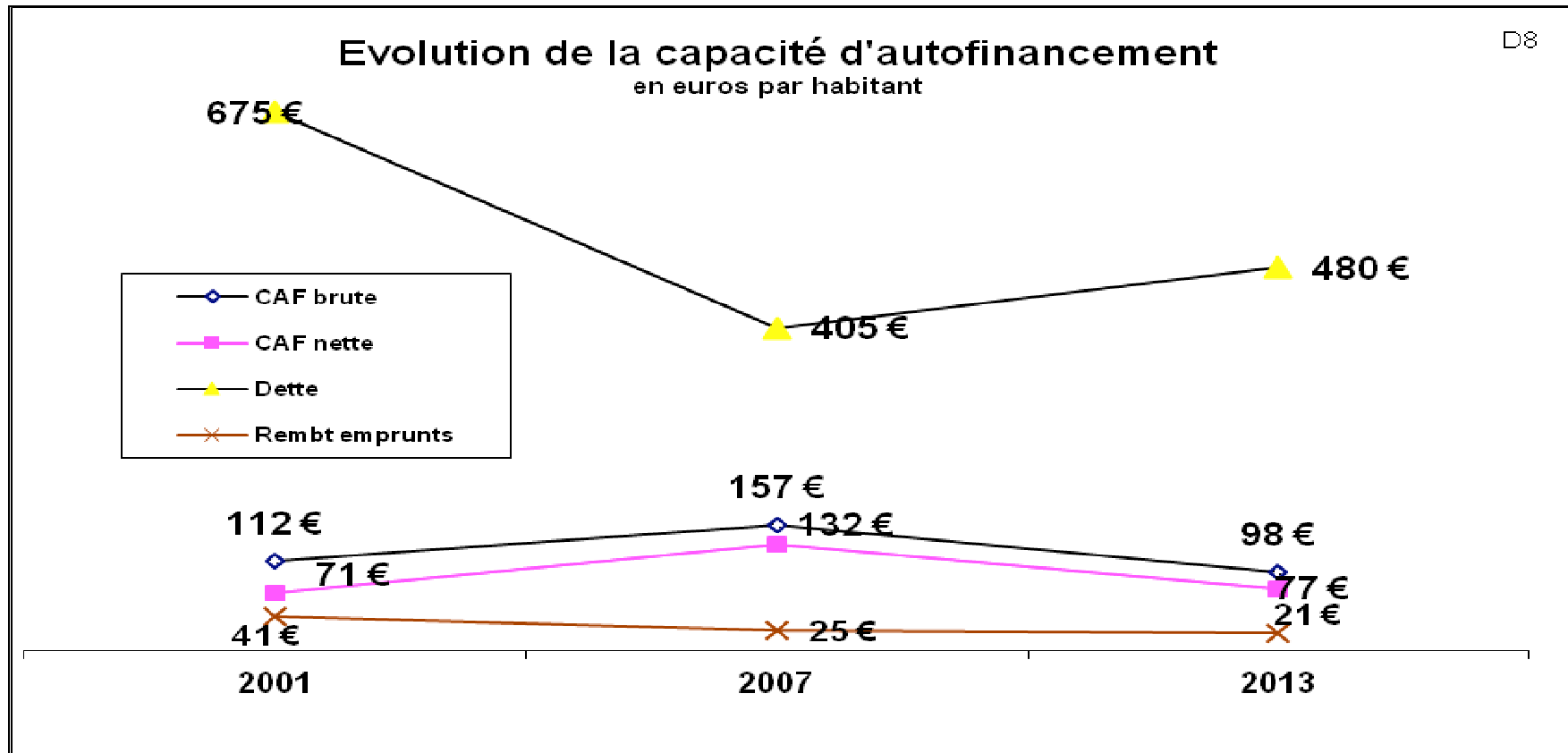
Le département du Rhône s'est remis à emprunter, qui plus est avec des emprunts toxiques, pour faire face aux frais gigantesques du Musée des Confluences, dont le financement était entièrement disponible, selon M. MERCIER.



L'effectif global a augmenté de 82% sur la période. Sur l'accroissement de 2 266 agents, seulement 968 proviennent de transferts de compétence (techniciens et ouvriers spécialisés des collèges et personnel de la Direction Départementale de l'Équipement). C'est donc 1 298 agents supplémentaires qui ont été embauchés.



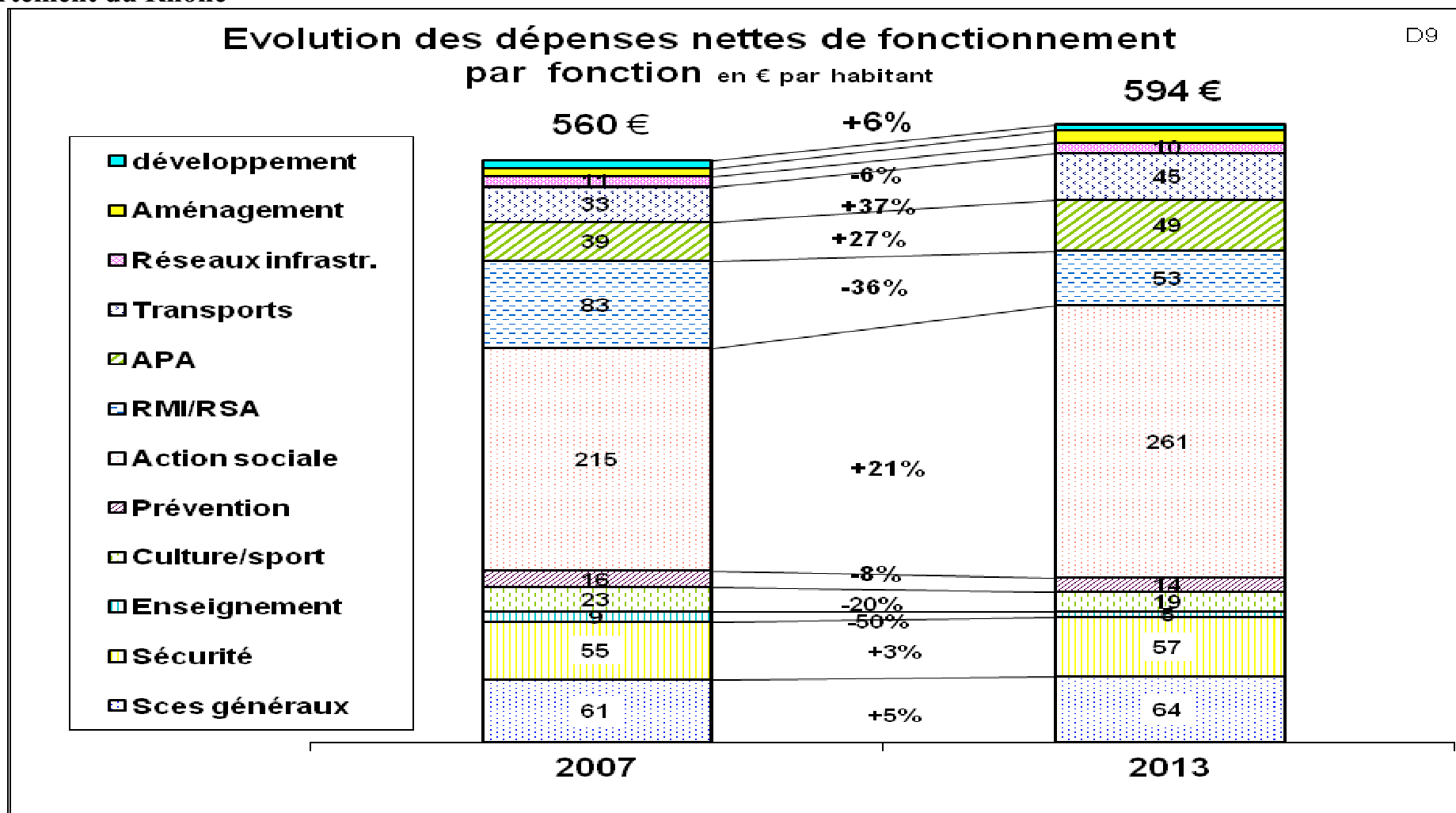
Depuis 2007, en 6 ans, le coût moyen d'un agent a augmenté de 16 %, à comparer à un accroissement du coût de la vie de 10,6%. Le coût moyen d'un agent du conseil général est de 50322 € par an en 2013. Sa rémunération nette moyenne est de 34 722 €.



La capacité d'autofinancement brute a fortement diminué depuis 2007. Les recettes augmentent fortement (taxe foncière, TIPP, droits de mutation,...) mais les dépenses encore plus vite ! La dette augmente donc, et, comme l'on rembourse moins, les capacités d'autofinancement se détériorent et ne permettent plus de financer les travaux d'équipement.

La situation risque fort de se détériorer avec encore 250 M€ d'emprunts toxiques non solutionnés.



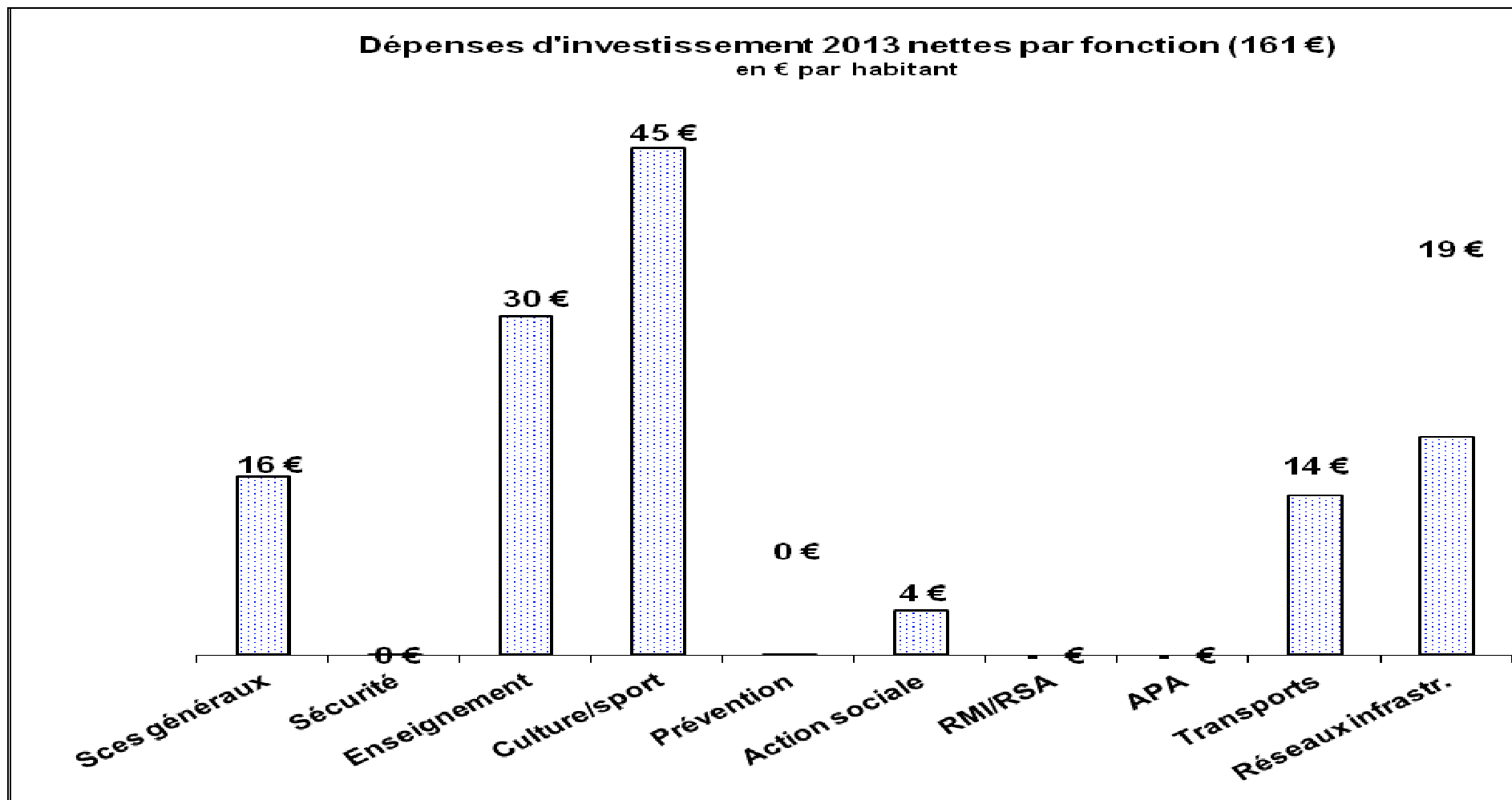


Ce graphique fait apparaître le coût net (dépenses – recettes correspondantes) de chacune des fonctions mentionnées au compte administratif. Il tient donc compte des différentes compensations encaissées suite à la prise en charge de nouveaux services : T.O.S. des collèges, Maison des personnes handicapées, RSA,...

**Il permet donc de se rendre compte que, depuis 2007, les charges supportées par le département du Rhône n'ont augmenté que de 1% en 6ans ( à comparer à une inflation de 10% !) et que toute la communication faite sur l'évolution des coûts de l'aide sociale et du manque de compensation de la part de l'Etat est erronée et donc mensongère.**

Si certains postes augmentent fortement (action sociale, APA), d'autres diminuent comme le RSA, bien que nous ayons constaté que le département du Rhône consacrait à sa politique d'insertion des moyens supérieurs de plus de 40% à ceux des autres départements français.

## Département du Rhône

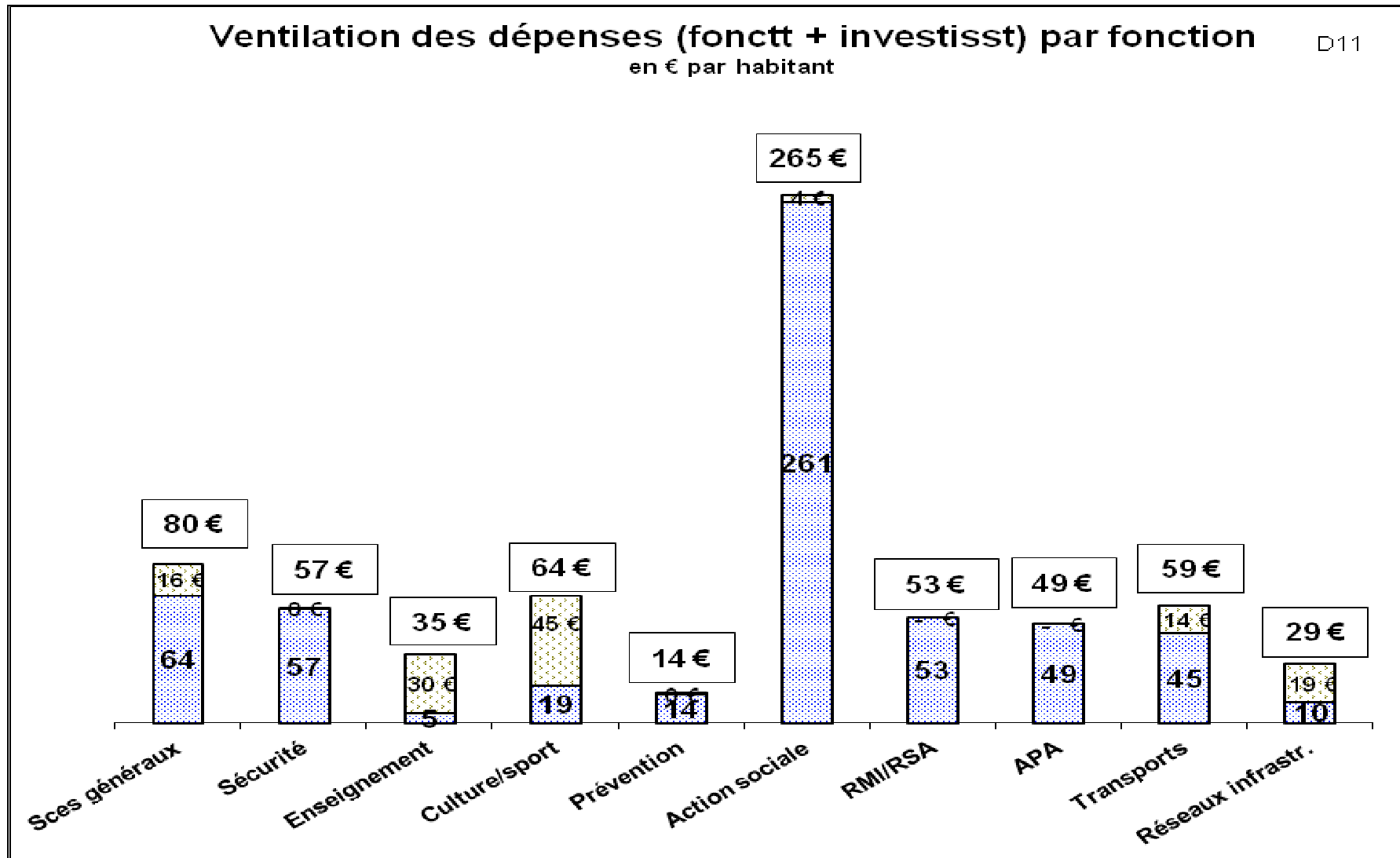


Les dépenses d'investissement sont relativement faibles : 161 € par habitant, à comparer à 854 € de dépenses de fonctionnement.

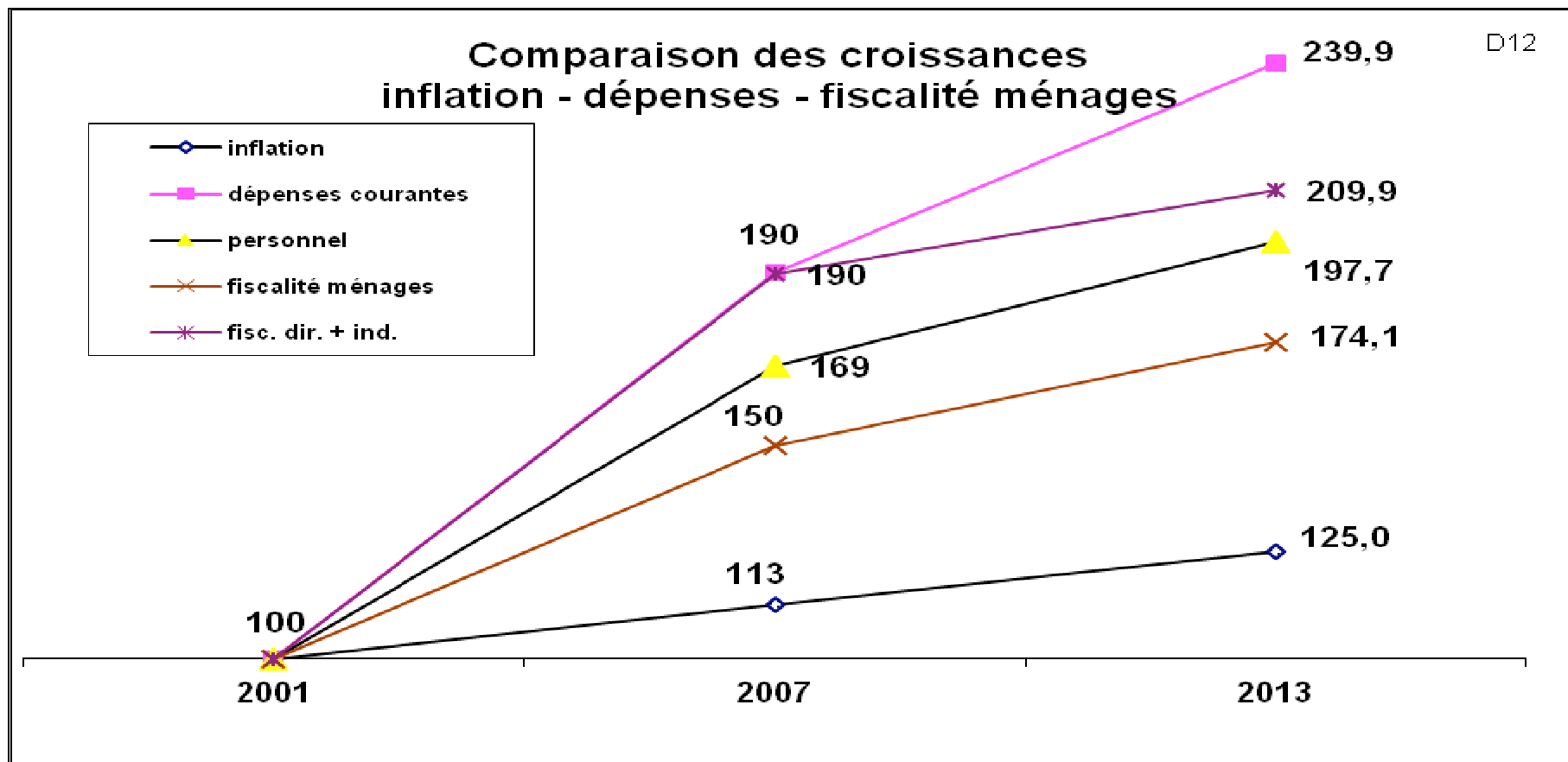
Les départements, ayant une vocation essentiellement sociale, n'ont que peu d'investissements à faire, principalement pour les collèges et pour les routes.

Le poste de loin le plus important est la culture : 45 €... avec la Folie Confluences !

Suivent l'enseignement 30 € (les collèges), réseaux et infrastructures (routes départementales et logement 19 €, et des services communs non spécifiés 16€).



L'action sociale, hors RSA et APA, qui inclut l'ensemble des Maisons du Rhône avec des effectifs très importants, est de loin la charge la plus importante du Département.



D12

Alors que l'inflation depuis 2001, selon l'INSEE est de 25%, le Conseil Général a augmenté ses dépenses de 140%.

**Les nouvelles compétences transférées ayant été compensées par l'Etat (dotations, TIPP, taxe sur l'assurance,...) et le conseil général dépensant sans compter dans des domaines qui ne sont pas de son ressort (culture, sports,...), il lui appartient d'équilibrer son budget en réalisant une meilleure gestion afin ne pas faire payer aux contribuables des charges supplémentaires indues. Il est vrai que la Métropole va venir apurer tout cela.**